3v Mag nº2 - Janvier à Mars 2018

Vivez WORR Ville Vivez Vivez Ville Viculation dans la Vallée Sécurité La Réserve communale

TRAVAUX

Bilan 2017

PRÉSERVONS NOTRE FLEURON CULTUREL

THEQUE MUNICIPA

SOMMAIRE

P. 4 - 5

Transports La circulation dans la Vallée du Paillon

P. 6 - 9

Partageons ensemble La Magie de Noël

P. 10 - 11

La Sécurité à La Trinité, une Priorité

P. 12 - 13

Le portrait... Pascal LAC, chocolatier

P. 14 - 17

Travaux Bilan des réalisations 2017

P. 18 - 19

Conseil Municipal Présentation des décisions prises

P. 20-23

Vie communale Les infos utiles, Les rendez-vous de la Proximité,

En supplément, le compte-rendu du Conseil municipal du 28 septembre 2017.

Directeur de la Publication : Jean-Paul Dalmasso Responsable de la communication : Valérie Haguenauer Rédaction - photos - infographie Alexandra Russo - Valérie Léonardi Service Communication Tél. 04 97 20 55 30 Mél. vivezvotreville@yahoo.fr www.ville-de-la-trinite.fr Imprimerie Henri – La Trinité Tirage 5 200 exemplaires Imprimé sur du papier recyclé



<u>Éditorial du Maire</u>

Nous voici donc à l'aube de 2018 et avec les bonnes résolutions et les vœux de bonheur et de prospérité.

Il en va ainsi comme chaque année nouvelle et personne ne sait si elle sera meilleure ou pire que la précédente.

Pour notre part, à La Trinité, nous souhaitons qu'elle nous épargne des drames qui ont émaillé 2017 et les années précédentes.

Nous avons malheureusement eu l'immense tristesse de perdre de jeunes trinitaires dans des circonstances tragiques. Nous pensons bien entendu à leurs familles et à leurs proches et sommes plus que jamais en communion avec eux.

Ces évènements douloureux nous confirment donc que la qualité de nos vies, que la sérénité et la douceur sont essentielles à préserver dans notre quotidien.

Parce que justement le destin est toujours incertain, il est primordial de pouvoir profiter chaque jour des petits bonheurs que nous offre la vie.

Nous ferons cette année encore tout notre possible pour participer à votre épanouissement et protéger nos valeurs de partage, de solidarité, de dynamique et de créativité au sein de notre douce ville.

Nous ferons notre devoir en mettant en œuvre et en pérennisant la qualité des services publics qui sont de notre compétence, mais plus encore en poursuivant notre inlassable travail de cohésion sociale et d'expression de toutes les solidarités.

Nous poursuivrons nos projets d'investissement en cohérence avec les réalités économiques car je n'oublie pas que l'argent public qui participe à ces investissements est le fruit de vos contributions et de votre travail.

Nous le ferons dans le respect des lois de la République et dans la détermination. Nous partagerons quelques moments festifs, nous aurons certainement de nombreux défis à relever, mais je sais que nous serons ensemble car ce qui nous unit, c'est l'avenir de notre ville, c'est le quotidien de La Trinité.

Je vous souhaite à toutes et tous une très belle année 2018

Qu'elle soit douce et sereine pour vous tous et que vous aillez avec vos proches, vos amis et vos familles de grands bonheurs à partager.

Ils sont le ciment de nos vies et la ressource nécessaire pour affronter les vicissitudes de l'existence.

Votre Maire, Jean-Paul Dalmasso



Retrouvez l'intégralité de la Fête de Noël en pages intérieures et sur notre site internet www.ville-de-la-trinite.fr

CIRCULATION DE LA VALLÉE DU PAILLON

Le constat est simple.

L'urbanisation à outrance dans la vallée des Paillons, en amont de La Trinité, sans aménagement routier préalable, n'a fait qu'aggraver la situation.

La longueur des bouchons entraîne parfois la fermeture du tunnel de La Condamine et d'une partie de la Pénétrante, et le détournement du flot de circulation par le centreville de Drap et de La Trinité.

Deux abcès de fixation des véhicules - sur Nice, le feu rouge de l'Ariane et la sortie de la Pénétrante au pont Garigliano pour rejoindre l'autoroute – engendrent des bouchons. Le feu rouge de l'Ariane étant une rupture de la continuité de la Pénétrante.

Les trinitaires subissent chaque jour ces désagréments dans le centre-ville.

De plus, il n'y a pas de continuité territoriale entre le quartier de La Plana et le centre-ville de La Trinité, ce qui oblige les habitants de La Plana à faire un long détour par Nice pour rejoindre le centre de La Trinité.

S'il est compréhensible et nécessaire de prendre en compte l'intérêt général de

l'ensemble de la vallée des Paillons et de ses habitants, *Cela ne peut se faire*

« sur le dos » des trinitaires.

J'ai présenté dernièrement à la presse un projet municipal sur lequel **je travaille depuis 3 ans** avec des architectes, prenant en compte l'intérêt des différentes parties **pour régler définitivement cette situation**, sans pénaliser qui que ce soit, et en premier lieu les trinitaires.

Ce projet s'articule autour d'un aménagement de la voie Anatole France, située dans la zone du même nom et la prolongation de la voie à double sens, par la construction d'un pont sur le Paillon rejoignant l'actuelle pénétrante.

La circulation s'établit ainsi sans rupture et en désengorgeant le centre-ville de La Trinité notamment le boulevard Général-de-Gaulle.

Naturellement, ce projet nécessite l'engagement financier des différents partenaires institutionnels, et chacun sait que c'est là que se situe la principale pierre d'achoppement qui fait que depuis des décennies le problème n'a jamais été réglé.

NON à ce que cela se fas

OUIà la reche

ansports



Axe Nice - Vallée Accès zone Anatole France Accès Cantaron et La Trinité Axe Vallée - Nice

Certes, des « bricolages » provisoires peuvent être envisagés, notamment en renforçant la circulation par des doubles sens sur la partie de la pénétrante la plus proche du centre-ville de La Trinité.

Mais de cela je n'en veux pas ! La Trinité ne doit pas faire les frais de l'urgence et du court terme.

Même si La Trinité est prête à faire des efforts limités dans le temps, afin d'améliorer rapidement un tant soit peu la fluidité du trafic, nous savons tous que bien souvent ces solutions provisoires, faute d'ambition, de volonté et d'engagements financiers, perdurent dans le temps et deviennent définitives.

De cela je n'en veux pas non plus !

Le développement de la vallée des Paillons exige un aménagement à la hauteur de l'enjeu.

Les partenaires institutionnels doivent y consacrer les moyens financiers nécessaires et cela passe par des engagements clairs et précis en matière de transports dans la vallée et de financements.

Je suis le Maire de La Trinité, avant tout au service des trinitaires et de la préservation de leurs intérêts, de leur qualité de vie. J'entends bien faire respecter cela.

rche de solutions,

Noël... ses fêtes, ses traditions...

Magie

Cette période de l'année qui fait renaître des sourires sur tous les visages, tout simplement parce qu'en décembre... les esprits sont aux festivités, aux retrouvailles et aux bons moments...

Des bons moments, le Maire de La Trinité, Jean-Paul Dalmasso, vous en a offert de nombreux cette année...

Retour en images sur un mois de décembre tout particulier...

soite aux lettre du Père Noë

Dartageons

Lancement des illuminations...

Le Maire et son conseil municipal vous ont offert votre photo souvenir de Noël...

Petits et grands, quelques heures avant le Grand voyage du Père Noël, ont pu profiter de son traîneau et de son célèbre fauteuil le temps d'un cliché.

LATRINITE 2017

Les seniors rassemblés...

Tous les seniors de la Trinité ont été conviés à participer à un après-midi de Noël festif sous le chapiteau.

Au programme, loto convivial, goûter de Noël et animations par le personnel du CCAS ont enchanté ces centaines de retraités.

En présence du Maire et de nombreux élus, c'était Noël avant l'heure...

Récemment mise à l'honneur dans « les Brèves de La Trinité », Germaine Giusti, doyenne de la commune, a participé à la fête du haut de ses 103 ans...

Dicte (

La Petito

Structure

Le Père Moël est passé par là...

> Grâce au soutien du magasin Auchan La Trinité, des dizaines d'enfants ont encore été gâtés cette année...

Lo feto do Abel

ena

Fermo

Gonfla

0

L'équipe du Comité des Fêtes

Vous avez été nombreux à profiter des animations offertes par la Municipalité et transportés dans un monde féérique dédié à Noël, la Magie a opéré...

and the state of the state

GENDARMERIE NATIONALE A POLICE MUNICIPALE COMMUNE DE LA TRIN sécur à La Trinité, UNC Priorité

OMMUNALE DE COORDINATIO

RET DES ALPES-MARITIME

Dès le début de mandat, le Maire de La Trinité a positionné la sécurité comme une de ses priorités. Dans le cadre de la mise en œuvre de ses pouvoirs de police, le Maire a souhaité améliorer plus encore l'efficacité des forces de police agissant sur le territoire communal.

Ainsi la signature d'une convention de coordination répond à cet objectif. Ce contrat très précis définit les modes opératoires de la Police Municipale, la coordination avec la Gendarmerie, garantit l'application de mesures adaptées, programmées et réglementaires.

À La Trinité, la convention de coordination a été mise en place la première fois en 2004 et depuis elle se voit modernisée et pérennisée.

PRIORITÉS COMMUNES

- L'État et la commune ont défini des priorités d'actions à mettre en œuvre :
- Prévention des violences scolaires :
- Prévention de la radicalisation ;
- Prévention de la délinquance.

LES + DE LA CONVENTION

- Armer la Police municipale (depuis 2004) et lui permettre de patrouiller sur la voie publique ;

- Renforcer la coopération opérationnelle pour assurer une meilleure couverture de la surveillance dans l'espace et dans le temps en employant de facon optimale les dispositifs existants sur la commune comme la vidéo protection, la participation citoyenne ou encore, les opérations tranquillité vacances.

- Coordonner les services avec une répartition établie des missions ; la Police municipale gère les animaux dangereux, les objets trouvés ou encore sécurise les transports en commun.

La particularité de cette convention communale résulte d'une collaboration partenariale toujours plus efficace dans l'intérêt de tous.





LA RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ

La volonté communale d'acculturation

La société française est de plus en plus confrontée à des événements touchant l'ensemble de la population. La municipalité a la responsabilité d'anticiper les actes et de prendre des mesures préventives afin de protéger le mieux possible les populations. La sécurité étant l'affaire de tous et de chaque citoyen, il a été décidé de créér la réserve communale de sécurité civile avec une participation citoyenne.

Création et adaptation au contexte local

En séance du Conseil municipal du 8 décembre 2016, la réserve a été créée.

Il s'agit d'avoir la capacité d'assurer des missions de sécurité civile dans l'espace et dans le temps. Ces missions découlent d'événements cataclysmiques, d'incendies, d'inondations ou de problématiques majeures pour lesquelles le Maire a le devoir d'agir au regard de la loi.

Le but n'est pas de se substituer aux services institués à cet effet mais de les seconder.

Une réserve communale de sécurité formée, encadrée et bénévole

Le 30 octobre 2017, 21 bénévoles ont été réunis et ont participé à une formation spécifique dispensée par la Police



municipale. Citoyens retraités ou actifs, ces réservistes ont pris connaissance de leur statut et de leurs missions. Les représentants de la Gendarmerie nationale, de l'inspection d'académie, d'Auchan sont venus saluer leurs possibles partenaires et leur adresser leurs remerciements pour leur engagement citoyen.

> « Je suis particulièrement fier de vous présenter l'équipe de la réserve communale de La Trinité.

Trinitaires et investis, ces bénévoles sont là dans le seul but d'aider leur commune. Cette action civique et citoyenne dans laquelle ils s'engagent est le reflet de leur attachement local, de leur envie de bien-faire.

> Je les en remercie très sincèrement,» Jean-Paul Dalmasso

Pascal LAC « Mon métier, ma Passion »

Artisan Pâtissier

Portrait

En 1995 que Pascal et Valérie LAC débutent leur aventure professionnelle en ouvrant une première boutique à Nice...

20 ans plus tard, LAC c'est 4 magasins sur la Côte d'Azur, un showroom gastronomique à l'aéroport et plus de 50 employés.

C'est dans leur atelier de la Route de Laghet que toutes les «œuvres culinaires» naissent... Des produits tous pensés et imaginés par le couple sont livrés dans les boutiques chaque matin.

de Laghet de son er *Motre spécialité le Chocolat*

Aujourd'hui LAC est une véritable marque qui s'étend partout dans le monde. En 2013, Pascal LAC reçoit son premier « award du meilleur chocolatier



de France », une récompense prestigieuse qui va l'exporter au Japon, aux États-Unis... : l'identité est là ! Le gérant garde les pieds sur terre et souhaite avant tout continuer à produire. Il gére les boutiques, les commandes, les exportations et l'image commerciale de son enseigne.

> Un métier d'un nouveau genre qui l'oblige à travailler différemment. Le chocolatier qu'il se veut, supervise davantage mais se plaît à se mettre au fourneau pour créer

sans cesse de nouveaux produits fins et savoureux. Chaque pièce est unique, faite à la main et contrôlée

par le Maître-Chocolatier.

Un commerce Équitable

Depuis ses débuts, Pascal LAC a priorisé la qualité des produits de base : chocolats et autres composantes sont issus des quatre coins du monde, Amérique du Sud, Madagascar, Vietnam, etc.

«Dans le monde du chocolat le commerce équitable est présent depuis longtemps tout comme le bio que nous utilisons en masse mais sans en faire la publicité.» Pascal LAC reste humble et ne souhaite pas surfer sur le phénomène de mode pour vanter la qualité de ses mets. Cuisiner et fabriquer «bio» c'est aussi se servir directement chez les producteurs : beurre de Charente, noisettes du Piémont, fraises du pays, citrons de Menton... c'est

la provenance et les modes de culture qui priment dans ses choix d'approvisionnement.

Des projets, un atelier

LAC c'est désormais un nom reconnu dans le monde entier. Une entreprise familiale qui s'agrandit puisque le fils a rejoint l'équipe de travail il y a trois ans... la relève est assurée.

Malgré une réputation qui n'est plus à faire, chez les LAC on ne cesse de penser projets et développement. Installé depuis 10 ans sur la Route de Laghet, le laboratoire

devrait prochainement s'agrandir et proposer une boutique à La Trinité. L'objectif étant de maintenir et de promouvoir la fabrication et la vente sur place.

En parallèle, et pour répondre à une demande de la clientèle, une école de



Isabelle Martello aux côtés de Mercotte et Pascal LAC

C'est avec son ami chocolatier Vincent Guerlais que l'idée de créer un concours de Macaron Amateur est née il y a quelques années. Chacun respectivement a organisé dans sa ville un challenge ouvert à tous les amateurs. La grande finale réunissait alors les grands vainqueurs de chaque cité. Aujourd'hui, ce sont près de 20 villes qui organisent partout dans le monde ce concours amateur chaque

année. L'édition 2017-2018 s'est déroulée avant Noël à Nice, au Negresco. La Première Adjointe, Isabelle Martello s'est rendue sur place pour apprécier le travail des amateurs et les gourmandises de Noël de la maison LAC. C'est finalement le macaron n°6 de Marie-Noëlle RADIGON, un macaron «Fleur de fruits» Goyave et Grenade, qui remporte la palme et lui permet de décrocher son billet pour la grande finale qui aura lieu à Saint-Gervais en mai 2018.

S'il fabrique des douceurs raffinées

J'ai des produits bio

et je n'en parle pas



c'est pour que ceux qui les savourent en redemandent... En contrôlant luimême ses productions, il marque ainsi sa différence et assure à ses clients

gourmands et gourmets, un résultat sans faille et un plaisir gustatif garanti.

pâtisserie-chocolaterie pourrait également voir le jour... Encadrés, les amateurs passionnés de gourmandises

viendront apprendre les secrets d'un gâteau réussi façon LAC... Si cet objectif n'est pour l'heure pas encore accessible, ce qui est sûr c'est que Pascal LAC Développer & Transmettre

encourage et soutient les jeunes qui souhaitent se lancer dans son domaine. Parmi ses salariés, plusieurs sont en alternance, du CAP aux études supérieures. Une façon efficace pour l'artisan de transmettre son savoir et sa passion.

Concours Macaron Amateur au NEGRESCO





« Le Maire aime à appeler La Trinité «La ville à la campagne». Notre cadre de vie et notre qualité de vie sont maintenus et améliorés par un suivi des chantiers très rigoureux. Et c'est avec plaisir qu'avec ma délégation, j'assume la mission que le Maire m'a confiée. »

> René Ferrero Adjoint au Maire Délégué aux travaux



Remise en état de l'arrêt de bus de Laghet

+ de 55 300€ de travaux



+ de 1 700€ de travaux

des parois Protection rocheuses à de l'accès au cimetière de Laghet

Mise en sécurité

Soanes

<u>Travaux</u>

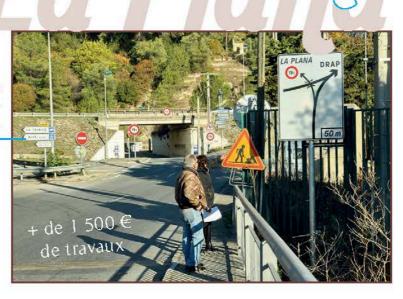




Installation d'un banc et de barrières de sécurité

Amélioration de la signalétique directionnelle et de tonnage pour faciliter l'orientation des poids lourds



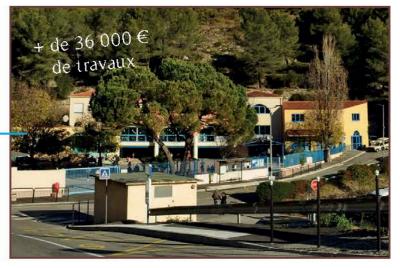


0

bandicapée et réfection du terrain

Secteur école, Sécurisation des abords de l'école

Changement de l'éclairage public à La Plana, migration vers une technologie à led plus efficace, moins énergivore et plus écologique



9



D'important travaux de voirie et d'aménagement ont été effectués sur le secteur du boulevard Généralde-Gaulle et rond-point Roma. Entre autre, la pose d'un banc d'attente pour l'arrêt de bus descendant à l'entrée du boulevard.

Ville

Côté chaussée, ce sont plus de 206 000 € qui ont été investis pour améliorer la qualité des réseaux et du site.



Montant des travaux 1 395 612 € dont 741 100 euros de financement municipal



Débutés en janvier 2016 après de longs mois d'études et d'analyses, les travaux de la rénovation de l'église et de la chapelle sont achevés.

Véritable patrimoine communal, c'est sous l'égide des Bâtiments de France, avec le concours de nombreux partenaires dont la Fondation du Patrimoine que ce projet d'envergure a pu aboutir. Inauguré en septembre dernier à l'occasion des journées

européennes du patrimoine, le site est aujourd'hui un véritable point central de notre commune. Son architecture, ses couleurs, et l'image qu'il renvoie l'élève au rang qu'il mérite.



Réhabilitation et modernisation de l'ensemble du rez-de-chaussée de la Mairie et de la salle du Conseil municipal pour un meilleur accueil du public et de meilleures conditions de travail pour les employés. + de 400 000 euros de travaux



Travaux







L'aspect et l'aménagement du Square Bertagna, quartier du Négron, ont totalement été repensés. Des travaux de plusieurs mois ont été nécessaires afin de créer des places de stationnement, de sécuriser le cheminement piéton et de formaliser une signalisation routière. L'intérieur du Square a connu un profond



remaniement : un aménagement paysager a été réalisé, une caméra installée. Aujourd'hui, c'est un lieu convivial qui accueille les familles en toute sécurité.





Élargissement des voies de circulation et des trottoirs, très prochainement réalisation d'un rond-point pour fluidifier la circulation.

La liste est encore longue...

Tous les quartiers de la commune sont importants, c'est pourquoi les personnels municipaux et métropolitains œuvrent quotidiennement à leur protection et leur embellissement.

Sur la seule année 2017, ces réalisations représentent près de 3 millions d'euros investis en fonds propres et avec le concours de la Métropole Nice Côte d'Azur, et de nos autres partenaires institutionnels pour améliorer la qualité et le cadre de vie à La Trinité.



Les décisions prises en séance publique.

Séance du 14 décembre 2017

Point 1 : Ouverture des commerces le dimanche pour l'année 2018 - avis du Conseil municipal sur les dérogations accordées par Monsieur le Maire

Il est porté à la connaissance de l'Assemblée que suite à la loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, la réglementation permet à Monsieur le Maire d'accorder aux commerces 12 jours de dérogations dominicales sur une année.

Ainsi, lorsque le nombre des dimanches excède 5, Monsieur le Maire doit préalablement à la prise d'un arrêté municipal, procéder à la consultation préalable de l'organe délibérant.

Point 3 : Décision modificative 2/2017

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir adopter la Décision Modificative 2/2017, celle-ci prend en compte, au titre de la section de fonctionnement pour les dépenses les montants définitifs de la pénalité découlant du quota insuffisant de logements sociaux sur le territoire communal, notre participation au Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) de nouveau en augmentation, ainsi que l'impact de la suppression de nombreux contrats aidés. Quant aux recettes des réfactions importantes ont été appliquées, baisse du produit des contributions directes (personnes n'étant plus assujetties à l'impôt sur le revenu, sans compensation à ce jour), baisse de la Dotation Globale

de Fonctionnement, baisse des allocations compensatrices, baisse de la Dotation de Solidarité Urbaine. Pour la section d'investissement un complément portant inscription provisoire des cessions d'actifs qui ont fait l'objet de délibérations et qui ne figuraient pas encore sur le budget communal. Soit un cumul de 3 250 000 € à l'article 024 Produits des cessions d'immobilisations :

- -Terrain Collet du Moulin 2 020 000 €
- -Vert passage 130 000 €
- -Terrain La Plana 1 100 000 €

Pour les dépenses d'investissement des inscriptions provisoires portant sur des immobilisations corporelles qui feront l'objet d'un arbitrage en 2018, au fur et à mesure de l'avancement des dossiers de ventes. La nécessité de procéder à des réajustements de crédits, compte tenu de l'avancement de certaines dépenses, et recettes sont inscrits dans la présente Décision Modificative.

Section de fonctionnementDépenses : - 81 241.64€Recettes : - 81 241.64€Section d'investissementDépenses : 961 222.20€Recettes : 961 222.20€

Point 6 : Instauration d'une tarification applicable à la Médiathèque municipale pour les usagers non trinitaires

Ouverte le 31 mai 2006, dans ses locaux actuels, la médiathèque municipale « Les Quatre-Chemins », riche de plus de 50000 documents empruntables (livres, CD, DVD,

nseil





Dernier Conseil municipal de 2017

Presse et bien sûr supports numériques) a développé durant la dernière décennie, outre son activité de prêts aux usagers inscrits, des services diversifiés accessibles à tous les publics. La charge de l'ensemble de ces services, ainsi que les espaces qui les accueillent, reposent sur les budgets de fonctionnement et d'investissement de la collectivité trinitaire qui peut s'enorgueillir de la mise à disposition d'un équipement normatif dont les performances sont reconnues au-delà de son territoire. La qualité de ces prestations sans condition d'accès à tous les publics sur

ors de la séance du conseil municipal du 14 décembre nous avons procédé au vote de la délibération relative à l'instauration d'un droit d'inscription payant pour les non-résidents trinitaires à la Médiathèque les 4 Chemins.

Aucun des conseillers municipaux présents ou représentés n'a voté contre cette délibération.

Et la raison est simple et évidente : cette décision respecte le souci d'équité entre les usagers.

Le fonctionnement de cet équipement de très haute qualité est supporté par les contribuables trinitaires par l'intermédiaire de la fiscalité locale. Il est équitable et juste, que ceux qui fréquentent cet établissement et utilisent les nombreux services disponibles alors qu'ils ne résident pas à La Trinité, contribuent également et de façon raisonnable à son fonctionnement.

Je rappelle que la commune consacre plus de 8 % de son budget à la culture lorsque l'État en consacre à peine plus de 1 %.

Nous parlons d'argent public et de service culturel proposé par une médiathèque municipale. Je ne pense pas que l'offre culturelle des communes voisines dont Nice soit insuffisante au point qu'elle *le principe de la gratuité - doit aujourd'hui, pour être poursuivie et même renforcée, être équilibrée par le paiement d'un droit d'inscription.*

À compter du 1^{er} janvier 2018, l'accès à la médiathèque et à ses services sera soumis à une inscription payante de 30 euros annuels, (12 mois consécutifs, de date à date) pour tout usager non domicilié sur le territoire trinitaire. Aucune gratuité ne sera consentie.

Retrouvez l'intégralité du Conseil municipal du 14 décembre 2017 sur notre site internet www.ville-de-la-trinite.fr

priverait certains de leurs administrés de l'accès à la culture.

Cette décision répond à une logique de bon usage des deniers publics au service d'une offre culturelle locale de très haute qualité.

Les résidents de La Trinité bénéficient de la gratuité d'accès parce qu'ils payent leurs impôts sur la commune notamment pour ce service.

Les non-résidents contribuent à sa qualité en participant par ce droit d'accès à la vie de cet équipement.

Au contraire de ce qui est colporté, la garantie de pérenniser la qualité de l'offre culturelle de cet équipement municipal est notre priorité.

Le prochain numéro de votre magazine municipal vous proposera une présentation concrète des objectifs de rationalisation de l'offre culturelle de la commune pour en garantir son excellence. Dans le cadre du principe de l'utilisateur payeur, cette décision est d'une cohérence exemplaire et répond au devoir de transparence que tout responsable politique se doit de respecter.

> Isabelle Martello 1ª Adjointe au Maire déléguée à la Culture

Ils se sont dits oui !



Nous adressons nos sincères félicitations aux mariés et leur souhaitons tout le bonheur du monde et comme le disait si bien Henri Salvador :

& Ce n'est pas tellement le mariage qui est merveilleux. C'est après 🖇





Ils nous ont quittés...

« II n'y a pas d'au revoir pour nous. Peu importe où tu es, tu seras toujours dans mon coeur. » . Gandhi

Nous adressons nos plus sincères condoléances à la famille et aux proches...



Jean Duval, Fondateur de l'imprimerie Henri à La Trinité.

Gaëtan et Marie Cauchy...

PACS en mairie, c'est désormais possible...

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie depuis le 1^{er} novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48). En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant soit à l'officier d'état civil en mairie, soit à un notaire. Pour les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger, ils doivent s'adresser au consulat de France compétent.

Retrait du dossier

- En mairie au bureau de l'état civil,
- En ligne sur www.ville-de-la-trinite.fr ou sur le site du service public.

Pièces à fournir

- · Pièces d'identité en cours de validité,
- Actes de naissance,
- Livret de famille,
- Convention de Pacs formulaire Cerfa 15726-02
- Déclaration conjointe de Pacs formulaire Cerfa 15725-02

À savoir

- · Le dossier complet peut-être déposé par un des partenaires ou par courrier,
- · Le rendez-vous pour enregistrer le PACS est fixé par le service de l'état civil,
- La présence des partenaires est obligatoire lors de l'enregistrement.

Important

Après l'enregistrement du contrat, l'officier de l'état civil restituera aux partenaires la convention dûment visée sans en garder de copie. Il rappellera à ces derniers que la conservation de la convention relève de leur responsabilité et les invitera à prendre toutes mesures afin d'en éviter la perte.

Jean-Paul Dalmasso

2018

Maire de La Trinité

Le Conseil Municipal

vous souhaitent une Bonne Année

et vous convient à la présentation des voeux

Dimanche 28 janvier

à 15 h 30

sous le chapiteau

À l'issue, spectacle gratuit et galette offerte par la Municipalité







Je vous l'annonçais dans la précédente édition du Vivez votre Ville le Mag, c'est chose faite, de nouveaux rendez-vous de la Proximité sont programmés dès ce début d'année 2018. Dans un souci permanent d'efficacité et de réactivité, et pour répondre à une demande des Trinitaires, le Maire, Jean-Paul Dalmasso, a souhaité que l'on multiplie les sorties, en complément de celles



e à une demande des Trinitaires, le Maire, Jean-Paul Dalmasso, a souhaité que l'on multiplie les sorties, en complément de celles du véhicule de la Proximité qui visite déjà les quartiers. Dorénavant, des rencontres seront programmées régulièrement dans différentes structures pour vous permettre un dialogue

La Proximité, ce sont des élus qui viennent à votre rencontre



Le contact et l'échange sont indispensables pour que nous puissions répondre efficacement à vos attentes.

permanent avec votre municipalité.

Annick Meynard Adjointe au Maire Déléguée à la Proximité et la Prévention

La Proximité c'est un numéro unique 06 19 40 12 83

Les sorties de la Proximité

Lundi 19 mars 16 h : École Élémentaire Lepeltier Mardi 20 mars 16 h : École Maternelle Virà Souleù Jeudi 22 mars 16 h : École Maternelle Victor-Asso Vendredi 23 mars 16 h : École Élémentaire Victor-Asso.

Le véhicule de la Proximité dans votre quartier

Samedi 17 février 10 h : Place Pasteur Lundi 19 février 10 h : Hautes-Vignes 10 h 30 : Mur d'Escalade 11 h : Négron 11 h 30 : Square Bertagna 16 h : École Chêne-Vert Mardi 20 février 10 h : Rives du Paillon - Stade de l'Oli 11 h : Paillos 15 h : Mollet - Accossatto 16 h : École Denis-Delahaye Mercredi 21 février 11 h : Collège 15 h 30 : Cité du Soleil 16 h : Stade du Rostit 16 h 30 : Hauts-de-La-Trinité, microsite Jeudi 22 février 10 h : Figour 10 h 30 : Vallon de Laghet 11 h : Sanctuaire de Laghet 11 h 30 : Spraes 15 h : Terre d'Èze 16 h : École La Plana

Les infos de la Proximité sont sur le site de la commune www.ille-de-la-trinite.fr



Tribune des oppositions

COLLECTIF POUR LA DEFENSE ET L'AMELIORA-TION DU CADRE DE VIE A LA TRINITE

Dans presque tous les quartiers de La Trinité, de nouveaux immeubles sont en construction ou en projet.

Chaque jour davantage, les automobilistes sont confrontés à l'asphyxie des axes de circulation.

Pendant ce temps, la municipalité accélère la vente de biens communaux sans se préoccuper des conséquences sur le cadre de vie des Trinitaires.

Alors que la procédure de révision d'urbanisme en vue du futur PLU métropolitain est en cours, un débat sur les enjeux d'aménagement de La Trinité est indispensable.

Plusieurs associations et de nombreux Trinitaires, habitués à vivre dans une «ville à la campagne», sont déjà mobilisés pour défendre un développement harmonieux de notre commune, et refuser une politique d'urbanisation désordonnée à La Trinité.

Nous n'ignorons pas la nécessité de construire des logements, notamment pour les jeunes actifs qui démarrent dans la vie.

Mais le développement de la commune doit aller de pair avec une réflexion de long terme et une action concrète pour que les infrastructures, les voies de circulation et l'offre de transport soient adaptées.

Nous venons donc de créer un Collectif : il réunit déjà des élus, des associations, des citoyens de toutes sensibilités qui ont en commun de vouloir défendre et améliorer le cadre de vie à La Trinité : tous les Trinitaires y ont leur place.

Rejoignez le collectif : 06 46 55 70 39 ou unnouveausoufflelatrinite@gmail.com

A tous les Trinitaires et à leurs familles, nous souhaitons de joyeuses fête de fin d'année en attendant 2018.

L. POLSKI, R. NICOLETTI-DUPUY, K. ROSSIGNOL, A. MOUTON, M-A. ORSINI, I. DEPAGNEUX, G. GIBELLO, conseillers municipaux M.Alexandre Mascagni ne nous a pas communiqué sa tribune

LA TRÊVE DES CONFISEURS !

Dans chaque ville, village dès le le décembre, l'annonce des fêtes de fin d'année est perceptible par les illuminations, des rues, des quartiers, décoration des vitrines des commerçants ainsi par les particuliers sur la façade de leur habitation, leur balcon, dans leur jardin.

Noël n'est-il pas l'un des moments les plus attendus de l'année ? N'est-ce pas un moment de joie et de partage ? Et bien justement, c'est le moment d'écrire un texto, un mail ou une jolie carte à ses amis, ses collègues, sa famille, bref tous ceux qui ne sont pas là avec vous pour fêter Noël.

Sept jours après, le 1^{er} janvier, chacune famille se réunit pour s'échanger les vœux et distribuer des étrennes sous forme de petits cadeaux. Il est aussi coutume de prendre des bonnes résolutions, ces promesses que l'on s'engage à tenir durant la nouvelle année. Et surtout d'envoyer des cartes de vœux à tous ses proches, pour leur souhaiter plein de belles choses pour cette nouvelle année !

Le Jour de l'an, on rend visite à des amis, à des voisins pour souhaiter la bonne année.

Malheureusement, il existe en France beaucoup de personnes isolées, sans famille proche, qui ne peuvent partager ces moments de convivialité, dans l'indifférence d'une population de plus en plus égoïste.

Je souhaite à tous les trinitaires tous mes vœux de santé et prospérité.

Jacques BISCH. Élu indépendant et républicain

Parole de la Majorité

« La vie à la campagne et le logement pour actifs »

Burlesque de constater que les arguments de nos opposants reprennent quasi mot pour mot les éléments de langage de la majorité municipale.

Burlesque au point d'être la représentation de la pauvreté de réflexion sur les problématiques de fond au profit d'une exubérance populiste dans l'exercice de l'oratoire ou de la mise en scène médiatique. Il ne faut pas prendre les gens pour des imbéciles. Plus personne n'est dupe de ces méthodes de pure communication qui n'ont d'autre objectif que celui de briller au détriment de celui d'agir.

C'est beaucoup moins glorifiant d'agir en responsabilité et dans le respect des règles et des contribuables plutôt que de se mettre en scène et de scruter les objectifs pour être au mieux de son image.

Agir, gérer, s'adapter, faire face à l'adversité, comprendre les mécontentements, mais assurer la continuité du service public dans l'intérêt général c'est beaucoup plus courageux et je salue tous ceux qui m'accompagnent dans cette mission difficile mais nécessaire au bien-être de tous nos administrés. Je ne suis pas un homme de l'image, je suis un homme de l'action. Je ne cherche pas l'admiration médiatique, mais je mesure quotidiennement les besoins de mes administrés et les enjeux majeurs qui concernent La Trinité.

Nous devons aux contribuables l'honnêteté du langage. Le mien ne consiste pas à dire que tout est simple mais il est sincère.

Non, tout n'est pas simple, la vie d'une commune c'est la combinaison de plusieurs éléments qui parfois ne sont pas de son ressort et qu'il faut adapter aux réalités de son territoire.

C'est cela la vérité. Et épouvanter les épouvantails ne sert qu'à semer un trouble supplémentaire au détriment d'une réflexion réelle et ...constructive....

Les problématiques de circulation ne peuvent pas être le frein à la production de logements dignes pour les actifs. Ce serait particulièrement injuste et improductif. Mais faire croire que ces problématiques ne sont pas intégrées aux projets est au mieux de l'ignorance, au pire un mensonge. Ce n'est pas reluisant c'est burlesque !

Votre Maire

